

Placards » 14 Fi 2162-4324

Arrêté. Le maire de Nancy... considérant qu'il résulte de diverses plaintes... que plusieurs boulangers de cette ville ne donnent pas le poids voulu à leurs miches de pain... [réglementation du poids des miches de 1, 2, 4 et 8 kilogrammes]. Nancy, le 27 février 1838 / Mairie de Nancy ; Welche. Nancy A. Paulet 1838 • 1838

[Open in Bach](#)

Date de l'unité documentaire 1838

Collation

1 impression photomécanique (affiche)

Dimensions

52 × 41 cm (image)

Noir et blanc ou couleur

noir et blanc

Statut juridique

Archives publiques

Descripteurs

Grand domaine de recherche : Collections iconographiques

Mot matière thésaurus : affichage • boulangerie

Typologie documentaire : affiche • affiche

Lieu : Nancy (Meurthe-et-Moselle, France)

Auteur : Nancy

Cotes extrêmes : 14 Fi 3381